

L'Afrique – le Maghreb – le Proche-Orient

Ousmane Silla

Volume 1, Number 4, 1970

L'Afrique noire : nouveau partenaire international

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700058ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700058ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Silla, O. (1970). L'Afrique – le Maghreb – le Proche-Orient. *Études internationales*, 1(4), 35–49. <https://doi.org/10.7202/700058ar>

L'AFRIQUE — LE MAGHREB — LE PROCHE-ORIENT

INTRODUCTION

Le grand projet de la diplomatie africaine est la réalisation de l'Unité africaine, mais cet objectif se trouve freiné par la poursuite parallèle des constructions nationales dans le cadre des nouveaux États. Ainsi le mythe panafricain s'estompe sans disparaître et continue à être l'élément commun qui oriente toutes les politiques étrangères des États africains.

Les rapports Afrique sud-saharienne, Maghreb et Moyen-Orient seront influencés par cet objectif, les données historiques et géographiques et les politiques nationales.

I — LES DONNÉES HISTORICO-GÉOGRAPHIQUES

1 — Données géographiques

Le Maghreb semble géographiquement beaucoup plus proche de la Méditerranée et de l'Occident si l'on ne se réfère qu'à sa partie septentrionale. Par sa culture, elle se rattache au bloc arabe qui va jusqu'à Téhéran. Mais si l'on se réfère plutôt à sa partie sud, il se trouve relié à la masse continentale de l'Afrique. Il sera ainsi tiraillé entre l'Est, le Sud et le Nord.

2 — Données historiques

À ce déterminisme géographique, l'histoire a apporté des retouches qui influencent aussi les relations orientales, maghrébines et africaines.

M. Ousmane SILLA est professeur à l'université de Dakar.

Il nous faut, au seuil de cette étude, rappeler la permanence historique des relations entre les pays situés au Nord du Sahara et au Sud, que l'on pourrait remonter jusqu'aux mouvements migratoires du néolithique.

C'est l'Islam au XI^e siècle qui renforcera les liens que le commerce transsaharien avait poursuivi. Les Almoravides partiront du Sénégal pour régner sur l'Espagne andalouse. De nombreux lettrés arabes iront à la découverte du Soudan (Ibn Batouta) à cause des voyages des souverains de ces pays en Égypte et en Arabie. Les courants commerciaux poursuivront à travers le Sahara le trafic des esclaves, le commerce du sel et de l'or.

Tous ces faits historiques démontrent que durant la période précoloniale, les rapports entre l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et le Makrech étaient intenses. Malgré ces contacts privilégiés que l'Orient arabe eut avec l'Afrique par l'entremise de l'Islam, il faut signaler que l'islamisation ne s'est presque pas accompagnée d'arabisation. Ce qui fait que l'influence de la culture arabe n'a jamais été très forte. L'Islam a été adopté comme une foi et non comme une culture, une civilisation et un droit.

À partir du XV^e siècle, du reste, la progression conjointe de l'Islam et de la culture arabo-berbère déclina avec l'arrivée des navigateurs européens sur les côtes africaines.

Avec l'ouverture du commerce maritime atlantique, les peuples noirs, sans tout à fait tourner le dos au désert, firent face à la mer et commencèrent à prendre contact avec la civilisation occidentale. Les divers pouvoirs coloniaux en place se garderont — (bien entendu, et dans leur intérêt) — de favoriser des contacts entre le Maghreb et les pays au sud du Sahara. Ils joueront sur la disparité des statuts et imposeront leurs lois sur ces deux parties de l'Afrique. Ils arrivaient à éviter tout véritable contact entre ces colonies. C'est ainsi que des troupes africaines, « les fameux tirailleurs sénégalais », seront utilisées contre les populations nord-africaines pour le maintien de l'ordre. Il faut souligner combien leur utilisation a pu desservir le rapprochement maghrébo-africain. Les prises de position de certains politiciens d'Afrique pendant la guerre d'Algérie et les révolutions tuniso-marocaines ont pu surprendre. Certains de ces chefs ne cherchant qu'à sauvegarder leur position vis-à-vis de la France plutôt que de soutenir les révolutionnaires algériens. Les Maghrébins se souviendront longtemps de ces défections que certains n'ont pas hésité de qualifier de « haute trahison ».

Après l'accession à l'indépendance nationale, Maghrébins et Africains feront connaissance séparément. Les relations Maghreb-Afrique sud-saharienne se situent dans les circonstances de l'accession respective à l'indépendance, d'une part, et aux solidarités nées du combat contre le colonialisme, d'autre part. C'est ainsi que durant les années qui vont précéder l'indépendance de la plupart de ces pays, et qui verront apparaître des activités politiques revendiquant le droit des peuples à décider eux-mêmes de leur avenir, certains traits de culture islamo-arabe connaîtront un regain de faveur. Ils illustreront l'hostilité au colonisateur et une certaine attitude de refus de sa civilisation. C'est ainsi que le costume musulman et la coiffure à la Mohamed V, seront les signes de ralliement des leaders de l'indépendance. S'affirmer musulman c'était faire preuve d'esprit anticolonialiste.

Raisons qui motivent pour des rapports entre les deux parties du continent

- 1) L'évolution du continent requiert, au-delà de l'émancipation politique, la participation au moins morale, sinon toujours effective, de tous les peuples libérés.
- 2) Une autre raison est d'établir une coopération en vue du développement économique du continent.
- 3) En outre, les divers régimes politiques ressentent la nécessité de jouir en permanence d'un certain consensus des voisins, sous peine d'un isolement qui pourrait amener des menaces sérieuses.

Ainsi, malgré le peu d'intensité des rapports économiques entre les pays du Maghreb et d'Afrique, s'établit entre eux une activité diplomatique qui va des rencontres de chefs d'États aux délégations syndicales. L'on ne peut parler d'une seule politique du Maghreb ou du Moyen-Orient vis-à-vis des États situés au-delà de leur frontière méridionale. La personnalité de ceux qui détiennent le pouvoir définissent de part et d'autre la politique extérieure. Du Maroc à l'Arabie séoudite, il y a des constantes qui inspirent les attitudes prises à l'égard des pays africains. Un autre facteur est la lutte menée contre l'impérialisme et le néo-colonialisme. Il y a aussi le sentiment d'appartenir en partie au même continent, au Tiers-Monde, et qui implique des obligations d'œuvrer pour l'unité africaine, d'une part, et le développement du Tiers-Monde, d'autre part.

Malgré quelques éléments communs dans leur inspiration, la politique africaine de ces États a été menée avec des préoccupations et des objectifs différents. L'on peut en retracer les grandes lignes en retraçant l'évolution du continent et de ses problèmes depuis 1960.

Le Maroc

Les rapports du Maroc avec les pays africains ont été longtemps dominés et limités par ses revendications territoriales. C'est en 1961 que le Maroc nomme un ambassadeur en Guinée et accorde à ce pays un prêt de 10 millions de dirhams.

La mort de Mohamed V, le 26 février 1961, semble compromettre la réalisation de la politique africaine du Maroc. C'est au cours d'un voyage officiel au Sénégal, en août 1964, que Hassan II déclare à Dakar : « L'ère des conquêtes est révolue. » C'était un pas vers la reconnaissance de la Mauritanie. Les relations entre le Maroc et le Sénégal sont suivies et amicales. C'est ainsi que l'on peut noter le resserrement des liens économiques et culturels entre les deux pays, les nombreuses missions et les voyages du président Senghor à Rabat.

Le Maroc est l'État du Maghreb dont le commerce africain est le plus développé. Il représente 3% de ses importations et 8% de ses exportations. De nombreux rapports culturels nés de l'expansion de l'Islam sont entretenus avec la Guinée, le Sénégal, le Ghana et au Mali où Rabat concourt à la construction du lycée islamique de Tombouctou. Le Maroc entretient des relations diplomatiques avec dix pays africains. Il est membre de l'O. U. A., de la Ligue arabe et du

Conseil permanent du Maghreb. Le Maroc semble vouloir harmoniser sa politique africaine par le règlement de certains contentieux :

— *Le 27 mai 1970*, le roi Hassan II réglait à Tlemcen les problèmes frontaliers concernant l'Algérie, avec le colonel Boumedienne.

— *Le 8 juin 1970*, Hassan II recevait à Casablanca le président de la Mauritanie, Mokhtar Ould Daddah, pour discuter de la Mauritanie et du Sahara dit espagnol. Ils lançaient un bilatéralisme appuyé sur un traité de solidarité, de bon voisinage et de coopération de vingt ans, analogue à celui que le Maroc avait signé avec l'Algérie ifrane, en janvier 1970. Il semble qu'en réglant ces questions, Hassan II ait voulu marquer sa volonté de rendre irréversible les questions de bon voisinage.

L'Algérie

Aussitôt après l'indépendance, l'Algérie montre qu'elle s'intéresse à tous les problèmes africains :

— *Le 25 mai 1964*, Alger organise une journée de libération pour l'Afrique. Dans sa lutte contre le colonialisme et à cause de son expérience, l'Algérie devient le centre d'entraînement pour les cadres révolutionnaires Angolais.

— *En mars 1965*, Ben Bella se rend à Conakry. Il refuse de reconnaître le gouvernement de Tshombé et soutient les révolutionnaires de Stanleyville. Alger va tendre à devenir la plate-forme pour l'émancipation des peuples opprimés et pour la construction de l'O. U. A.

— *Les 11 et 12 avril*, Nyerere, président de la Tanzanie, est l'hôte officiel du gouvernement algérien.

Les premiers pays africains à échanger des ambassadeurs avec l'Algérie sont : le Mali, la Guinée, le Ghana et la Tanzanie. Ces diverses actions prouvent que les Algériens ont comme objectifs de :

- libérer l'Afrique de l'emprise néocolonialiste ;
- rechercher l'unité d'une Afrique unie et révolutionnaire.

Pour atteindre ces objectifs, l'Algérie aura des relations privilégiées avec certains pays africains considérés comme révolutionnaires et avec lesquels elle a une communauté d'idéologie. Ces relations donnent lieu à des contacts plus fréquents, plus chaleureux avec Bamako, Conakry, Dar-es-Salam, Brazzaville. L'Algérie ne se limite pas qu'à ces pays. C'est ainsi que des accords ont été signés avec la Côte d'Ivoire, le 17 mai 1965, et qu' Houphouët-Boigny se rendra en visite officielle à Alger. Des relations diplomatiques sont nouées avec Madagascar, le Cameroun et le Sénégal. La libération de l'Algérie est considérée par ses dirigeants comme l'épisode d'un mouvement d'ensemble pour l'émancipation de l'Afrique. Depuis la chute de Ben Bella, l'orientation de la politique de l'Algérie ne s'est pas modifiée. Les chiffres permettront de situer concrètement l'importance de l'Afrique dans les relations économiques extérieures de l'Algérie. Ce pays ne reçoit des pays africains que 1% de ses importations et n'y dirige que 5% de ses exportations. L'Algérie entretient des relations avec dix pays africains.

La Tunisie

À partir de 1964, les contacts se font plus fréquents entre la Tunisie et les pays d'Afrique noire. Sekou Touré effectue une visite officielle à Tunis, du 29 au 31 mars 1964 ; une mission libérienne y est reçue en avril ; en octobre, c'est Modobo Keita. Une douzaine de pays africains ont une représentation à Tunis, tandis que la Tunisie a sept représentants en Afrique. Elle fait partie de la Ligue arabe, de l'O. U. A. et du Comité consultatif permanent du Maghreb. La première ambassade de la Tunisie en Afrique noire est celle de Dakar, ouverte dès 1961. Le Sénégal paraît occuper une place de choix dans les affinités africaines de Bourghiba, à cause de certaines identités de vue entre Senghor et lui. C'est ainsi que ce dernier choisira Dakar comme première étape de son périple africain. C'est d'ailleurs au cours de ce voyage qu'il lance l'idée d'un *commonwealth* africain de langue française : la Francophonie. L'intérêt pour l'Afrique apparaît à la Tunisie comme une vocation normale du pays à cause du substrat arabo-islamique. Bourghiba propose aux États d'Afrique une progression en trois points (détente, entente, coopération) qui doit les conduire de l'indépendance (décolonisation et non-immixtion dans les affaires intérieures des voisins) à la coopération, préparatoire à l'unité africaine, en passant par un stade de développement national sur lequel il met aujourd'hui l'accent. Cette philosophie politique prédispose naturellement la Tunisie à tous les rôles d'intermédiaire dans les crises africaines. La Tunisie soutient la Mauritanie ; il fut le seul État de la Ligue arabe à le faire. Elle fut amenée, à cause de cette politique, à rompre ses relations diplomatiques avec Rabat. La Mauritanie reçoit son aide technique et culturelle. Coopération avec la Côte d'Ivoire, le Congo-Kinshasa, le Ghana, la Nigeria, le Niger. Voyages officiels de Bourghiba au Libéria, au Mali, en Mauritanie, à la Côte d'Ivoire, en R.C.A. et au Cameroun. Il faut noter la faiblesse des échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Afrique : 1% des importations tunisiennes viennent d'Afrique ; tandis que celle-ci reçoit 5% de ses exportations.

La Lybie

Elle fait partie de la Ligue arabe et de l'O. U. A. La Lybie semble un des États maghrébins le moins intéressé aux pays situés au sud du Sahara. Est-ce à cause de ses moyens ? Elle s'est tenue jusqu'à présent dans un certain effacement. Elle affirme de plus en plus son appartenance au monde arabe et joue sa partie dans la politique commune inspirée par la Ligue arabe. En outre, les découvertes pétrolières et le développement extrêmement rapide des gisements d'hydrocarbures ont engagé la politique extérieure de la Lybie dans des voies très particulières qui relèguent au second rang ses préoccupations africaines. Le coup d'État républicain du 1^{er} septembre 1969 l'a fait entrer dans le camp de la révolution arabe. Elle semble se détacher de la famille maghrébine. C'est ainsi que l'on peut interpréter son absence à la réunion des ministres de l'Économie des pays du Maghreb, en mars 1970, et sa participation à la réunion des ministres de l'Économie du Soudan et d'Égypte, qui s'est tenue au Caire. Dans le monde arabe, il nous semble que l'équilibre des forces a changé en faveur des régimes progressistes ; or

l'unité arabe ou même africaine ne peut se bâtir seulement sur des données économique-géographiques ou idéologiques. Si cela était possible, la Lybie, beaucoup plus maghrébine qu'orientale, aurait choisi le camp du Maghreb ; et si la nature des régimes est prise comme critère, elle a tout intérêt à opter pour les États arabes progressistes d'Afrique : Soudan, Algérie, Égypte. Il semble, à la lumière des événements, que la Lybie opte pour ces régimes au point de vue coopération. La coopération avec l'Égypte s'intensifie ; celle-ci fournit à la Lybie de gros contingents d'ingénieurs, de médecins, d'infirmiers et d'administrateurs. Concernant le Maghreb, des rapports bilatéraux actifs existent entre la Lybie et l'Algérie. C'est ainsi que les deux pays ont des attitudes identiques sur le plan de la stratégie du pétrole. Il semble qu'en choisissant l'Algérie, la Lybie ait voulu tourner le dos aux pays modérés ou monarchiques du Maghreb et du monde arabe, donc aussi de l'Afrique trop inactive à la revendication de la Palestine et du socialisme.

L'Égypte

L'intérêt porté par l'Égypte aux problèmes de l'Afrique noire ne date pas d'aujourd'hui. Le condominium anglo-égyptien illustre assez bien la vocation africaine de l'Égypte. Historiquement, l'on peut situer cet intérêt en 1955, après la conférence de Bandoeng. Nasser exprime dans le manifeste de sa politique : «
Pouvons-nous ignorer la présence du continent africain au sein duquel le destin nous a placés, ce même destin qui a voulu qu'une lutte épouvantable soit engagée pour l'avenir de ce continent ? » L'Égypte s'intéressa à ses voisins traditionnels : Somalie, Soudan, Éthiopie, Lybie ; et aux pays dits progressistes d'Afrique, nouvellement indépendants : Mali, Guinée... Ce qui ne signifie pas, du reste, que l'Égypte ne s'est pas tournée vers des pays extérieurs à ces deux groupes pour des échanges. L'on peut noter une persistance des efforts de l'Égypte en direction du Tiers-Monde africain. Elle participera au congrès des peuples africains qui a particulièrement contribué à hâter l'accession à l'indépendance des pays africains encore colonisés.

La R. A. U. avait accueilli pendant un moment tous les groupements et mouvements révolutionnaires contre le néocolonialisme, l'impérialisme et leurs suppôts. Les pays non encore libérés, telles les colonies portugaises et la Rhodésie ou l'Afrique du Sud, occupent une place particulière dans la politique africaine de la R. A. U. C'est ainsi que l'Égypte s'en est pris, à un moment, à certains gouvernements africains, considérés comme des valets du colonialisme et de l'impérialisme, et dont elle mettait le nationalisme en doute. Nasser a, sur ce point, modifié sa politique. Il a accepté de coopérer avec ces gouvernements, mais avec réserve, par peur de retarder la construction de l'unité africaine. Nasser a poursuivi sa politique de coopération surtout avec les pays considérés comme progressistes : Mali et Guinée.

La Mauritanie entretient aussi de bons rapports avec l'Égypte. Le conflit Rabat-Nouackchott peut expliquer la lenteur des contacts entre Le Caire et la capitale mauritanienne. En somme, la diplomatie africaine de l'Égypte a fait une large part à l'idéologie et aux considérations économiques.

L'Égypte fait des efforts pour participer au développement économique de l'Afrique et pour trouver des débouchés à ses productions : par une étude du Marché commun africain, une création de zone de libre-échange, le développement des moyens de communications interafricains, l'unification des positions à l'égard des problèmes économiques internationaux, le renforcement de la Banque africaine pour le développement (création de B. A. A., siège au Caire), l'installation dans plusieurs villes africaines d'agences pour le commerce extérieur. L'Égypte a toujours prêté beaucoup d'importance aux prolongements en Afrique de la question israélienne ; elle ne peut rester sans réaction face aux efforts entrepris par Israël pour développer son économie, exercer son influence, bref, améliorer ses chances pour poursuivre son agression contre le peuple palestinien. La politique de la R. A. U. est d'obtenir la condamnation d'Israël et mettre fin aux rapports commerciaux et techniques noués par Israël avec plusieurs États d'Afrique noire. Nasser a stigmatisé ce qu'il considère comme une entreprise d'implantation économique et l'établissement de rapports diplomatiques ou même seulement commerciaux entre Tel-Aviv et des capitales africaines. Nasser rapproche et identifie la libération de la Palestine à celle des territoires encore colonisés. Nasser a contribué à limiter la pénétration d'Israël en Afrique et à sensibiliser l'Afrique à la cause palestinienne. De plus en plus, les hommes d'État d'Afrique ont le vif sentiment de leur appartenance au monde afro-asiatique, de la nécessaire union de ces peuples exploités et aliénés. Leur opposition à l'égard du monde arabe et de l'Égypte se manifeste souvent par l'inertie ou par des relations avec Israël, car certains chefs d'État africains ne pardonnent pas à l'Égypte d'avoir donné un asile politique et une aide aux mouvements de résistance et aux gouvernements en exil. La politique égyptienne à l'égard de l'Afrique résulte aussi de sa situation géographique à la charnière du monde noir et du monde arabe. À cause de cette situation géographique particulière qui influe sur sa politique africaine, la R. A. U. est jugée équivoquement dans le monde arabe et au sein de la Ligue arabe : on doute de la sincérité de sa vocation. La politique africaine suscite des inquiétudes auprès de certains gouvernements africains. Le panarabisme et le panislamisme suscitent des interrogations.

Le Soudan

Autrefois connu comme anglo-égyptien, il renferme deux populations totalement différenciées par la race, les coutumes, les traditions, la culture, l'histoire, la position, et qui sont en conflit. On y compte quatre millions de race noire, le reste de la population étant formée d'Arabes ou de populations arabisées. Une guerre civile y sévit qui conditionne en partie les rapports entre l'Afrique et le Soudan. La question réside dans le fait que les Arabes du Soudan soutiennent que le pays est un tout, tandis que les Noirs répliquent en insistant sur les divergences entre les deux groupes ethniques.

Le problème soudanais intéresse le Tchad, l'Ouganda, le Kenya et l'Éthiopie à cause de l'Érythrée. L'Éthiopie s'inquiète du poids éventuel d'un Soudan du Sud arabisé et islamisé. Les mesures draconiennes, prises par le gouvernement tchadien, vis-à-vis des Nord-Soudanais résidant dans ce pays et les accusations dirigées

contre le Soudan, prouvent que les Arabes soudanais ne sont pas considérés comme étrangers au mécontentement qui s'est manifesté dans le Nord du Tchad. Il faut citer qu'à la suite de cette situation, la politique soudanaise, avec ses voisins, s'est altérée. Le Soudan a des relations avec de nombreux pays africains. Il est membre de la Ligue arabe et de l'O. U. A.

La Mauritanie

Le problème de la minorité noire demeure posé. La Mauritanie est un pays biethnique. C'est un raccourci de l'Afrique. Elle se veut un trait d'union entre les deux parties de l'Afrique. Si elle veut se réaliser en tant que nation, elle doit être ouverte tant sur le monde arabe que sur le monde noir, celui-ci étant plus proche géographiquement que le Maghreb. C'est par cette double appartenance que la Mauritanie a quitté l'O.C.A.M. et se refuse à faire partie de la Francophonie et de la Ligue arabe. Elle est membre de l'O.U.A. Par rapport à l'unité africaine comme par rapport au monde arabe, cette position leur semble plus utile qu'une intégration totale à l'Afrique noire ou au monde arabe. Le président Ould Daddah a apporté son soutien total aux Arabes palestiniens à propos des terres spoliées. Tout porte à croire que le récent rapprochement Nouackchott-Rabat rapprochera la Mauritanie du Maghreb au détriment des États riverains du fleuve Sénégal. C'est ce que semblent confirmer les récents événements sociaux qui affectent actuellement le Sénégal et la Mauritanie et qui ont nécessité des voyages de plusieurs officiels sénégalais. À cause de données historiques et géographiques, il existe de part et d'autre une forte colonie de ressortissants de chacun des deux États dans le pays voisin.

Pour l'instant, il s'agit de ressortissants sénégalais qui occupaient les postes d'agents de maîtrise dans le secteur privé mauritanien et que le gouvernement de la Mauritanie tient à réserver aux Maures. D'où des risques évidents de licenciement pour les Sénégalais. Cette politique de « réservation des postes aux nationaux » n'est pas faite pour faciliter les politiques de régionalisation et en l'occurrence du sous-groupe régional l'O. E. R. S. (Organisation des États riverains du fleuve Sénégal). Une autre mesure que vient de prendre l'État mauritanien peut nous donner raison : depuis le 27 juillet, le chef de l'État mauritanien passe ses vacances en Algérie. Vacances touristiques d'une part, mais politiques surtout, comme le prouvent les accords passés entre les deux pays. Les relations algéro-mauritaniennes, amicales jusqu'ici, vont se renforcer par les accords signés entre eux, le 28 juillet. Ils semblent vouloir se lancer vers une coopération « tous azimuts ». C'est dans cet esprit qu'a été créé un comité permanent de coopération économique, culturelle, scientifique et technique. Ce comité se réunira alternativement à Nouackchott et à Alger à l'échelon ministériel.

Il aura pour mission de suggérer aux deux gouvernements des mesures concrètes susceptibles d'intensifier leur coopération. Pour l'instant, le problème des transports, le plus préoccupant, sera en partie résolu par l'ouverture d'un axe routier passant par Tindouf. Une ligne aérienne reliera Nouackchott à Tindouf. Sur le plan culturel, dès la rentrée, un contingent d'enseignants sera envoyé en Mauritanie. Il sera suivi d'une mission médicale. Les deux gouvernements sont

tombés d'accord pour abaisser les barrières douanières entre les deux pays dans un avenir prochain. Pour reprendre la déclaration du ministre du Commerce : « Une identité d'objectifs, d'options et de culture ; les liens qui unissent nos deux pays justifient le développement considérable des relations bilatérales dans tous les domaines. La Mauritanie est pour l'Algérie un des rares voisins avec qui le problème frontalier ne s'est jamais posé. Nouackchott se souvient aussi que l'Algérie a été l'un des premiers pays à le reconnaître à l'époque où le Maroc manifestait à son égard des ambitions annexionnistes ». Par ailleurs, l'économie algérienne pourrait trouver, grâce à la Mauritanie, des débouchés sur l'océan Atlantique et sur l'Afrique sud-saharienne. L'accord du 27 juillet vient donc renforcer une association de la Mauritanie au Maghreb. Elle assistait, du reste, à la conférence des ministres maghrébins de l'économie. Et les accords bilatéraux qui viennent d'être réalisés ne peuvent qu'aider à la construction de l'ensemble maghrébin. L'accord algéro-mauritanien ne fait que s'inscrire dans cette perspective.

Le Tchad

Au Tchad, la conscience politique est sans doute plus sensibilisée qu'ailleurs aux problèmes posés par les relations avec les États arabes en fonction de l'aspect qu'elles ont revêtu dans le passé et dans le présent. Le souvenir de l'esclavage arabo-oriental est un des éléments qui conditionnent la position du gouvernement tchadien et celle de l'islam tchadien lui-même à l'égard du monde arabe. Les commerçants égyptiens, lybiens, syriens, soudanais et libanais jouent au Tchad le même rôle considérable qu'en Afrique occidentale, dans le domaine du commerce. D'une manière générale, ces différents éléments ne paraissent susceptibles d'exercer sur la situation du Tchad qu'une influence limitée. Enfin, l'élément capital qui pèse sur l'attitude du Tchad à l'égard du monde arabe, c'est l'islam tchadien, fort d'un million d'individus sur une population de deux millions et demi. L'islam tchadien intégré à la vie nationale doit permettre à l'État tchadien de jouer entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche ce rôle d'arbitre auquel sa position géographique le prédestine, en faisant apparaître, dans les idéologies proposées au Continent, ce qui tend à l'union des hommes et ce qui relève de leur simple ambition.

L'Éthiopie – L'Érythrée

On pense un peu, en Afrique, que la question érythréenne est une tentative sécessionniste, comme c'était le cas du Katanga ou du Biafra. Les guérillos érythréens bénéficièrent de l'appui des pays arabes progressistes, tels que la Lybie et la Syrie. La Syrie en particulier est un sanctuaire pour les Érythréens. L'emblème du Baas au pouvoir à Damas inclut l'Érythrée dans les pays du monde arabe.

La Somalie

Elle n'a que des contacts religieux avec l'Afrique. Elle se signalait encore par le trafic des esclaves qui se poursuivait jusqu'à une date récente à la faveur du pèlerinage de La Mecque. Le gouvernement séoudien, sollicité par les organisations internationales, semble avoir pris, depuis quelques années, des mesures énergiques. C'est ainsi que l'esclavage y est interdit officiellement depuis 1962.

Le Liban et le Koweït

Le Liban et le Koweït viennent d'accorder au gouvernement malgache un prêt de 550 millions de francs malgaches. Les crédits serviront à l'achat de huit chalutiers entièrement équipés pour la pêche, la surgélation et le stockage, ainsi qu'à la location d'un bateau auprès d'une société koweïtienne.

Le Gabon et le Malawi

Le Gabon et le Malawi sont les seuls États indépendants d'Afrique noire auprès desquels aucun des pays du monde arabe n'est représenté. Le président B. Bongo déclarait récemment : « Nous avons l'occasion de rencontrer, pendant les réunions de l'organisation de l'unité africaine, des pays comme la R. A. U., il suffit largement... » « ... Nous sommes des amis de l'Occident... or, la plupart des pays arabes ont partie liée avec l'U. R. S. S. Ils se grisent de ces vains mots qui s'appellent socialisme et communisme. » Depuis juin, date de la visite de Madame Joséphine Bongo à Jérusalem sur l'invitation de Madame Golda Meir, les relations entre le Gabon et Israël se sont altérées, l'épouse du Président gabonais ayant reçu en terre israélienne un accueil peu digne de son rang.

II - BILAN DES RAPPORTS BILATÉRAUX ENTRE L'AFRIQUE NOIRE ET LE MAGHREB

Le bilan des relations bilatérales s'est concrétisé en 1968 par 31 visites officielles, six séjours privés et quelques visites de délégation dans le sens Maghreb-Afrique noire. Quant aux relations avec l'Afrique noire-Maghreb, on peut noter quatre visites officielles, trois séjours privés de chefs d'État ou de gouvernement, des visites de délégation et des missions gouvernementales. D'où s'ensuivirent de multiples accords de coopération : accords commerciaux (13) ; transports (4) ; accords douaniers (3) ; assistance financière (3) ; prestation de service (4) ; projet de développement (3) ; coopération culturelle (3) ; information (3) ; tourisme (1) ; délimitation des frontières (2) ; coopération militaire ou politique (2) ; échange de réfugiés (1) ; échange de biens confisqués (1). En somme, les relations politiques et économiques se sont intensifiées entre Maghreb et Afrique noire.

Les rapports multilatéraux

États maghrébins et africains ont participé activement aux tentatives d'organisation panafricaine. Les premières tentatives d'unification des politiques extérieures africaines remontent aux deux conférences organisées en 1958 à Accra sur l'initiative du Ghana. Le Maroc suscite en 1961 la constitution du groupe de Casablanca (3 gouvernements de l'Afrique arabe et 3 de l'Afrique sud-saharienne : Maroc, R. A. U., G. P. R. A. ; Ghana, Guinée, Mali.) En mai 1961, constitution du groupe de Monrovia où se retrouvent les membres de l'U. A. M., plus la Nigeria, le Libéria, l'Éthiopie, la Somalie, le Togo et la Tunisie. L'Afrique se trouve ainsi

divisée aussi bien au nord qu'au sud en deux organisations à vocation panafricaine. Celles-ci vont bientôt être mises à l'épreuve à propos des problèmes algérien, congolais, maroco-mauritanien.

La Tunisie qui a reconnu le G. P. R. A. s'éloigne du groupe de Monrovia ; le Ghana vote contre le Maroc à l'O. N. U. pour l'admission de la Mauritanie en 1961, ce qui entraîne l'échec du Marché commun africain proposé par le Maroc. Par son retrait du groupe de Monrovia, la Tunisie jouera un rôle décisif dans le regroupement de l'Afrique au sein de l'O. U. A. Elle tentera de persuader les deux groupes rivaux de se réconcilier dans cette entreprise commune. Seul le Maroc boude la 1^{re} réunion d'Addis Abeba pour marquer sa désapprobation à la présence mauritanienne. L'O. U. A. devint un organisme de coopération interétatique et la participation des États arabophones y fut très active.

C'est ainsi qu'Alger et Tunis imposeront l'élection de Diallo Telli au poste de Secrétaire général tandis que le Maroc soutiendra le candidat Zinsou proposé par l'U. A. M. Parallèlement à la renaissance de l'O. C. A. M., l'Algérie, la Guinée, le Mali et le Ghana allaient tenter de reconstituer un groupement des États progressistes. L'Algérie se ralliera au sommet d'Accra, à la proposition ghanéenne de création d'un comité exécutif de l'O. U. A. doté de pouvoirs politiques véritables pour sortir l'O. U. A. de son rôle d'agence de coopération. La Tunisie participera en 1965 à la Commission de l'O. U. A. chargée de trancher l'affaire des revendications (Somalie-Kenya-Éthiopie) sur l'Ogaden. Participation du Maroc et de la Tunisie aux opérations de maintien de l'ordre au Congo sous l'égide de l'O. N. U. L'essentiel de la diplomatie tunisienne s'inscrit dans le domaine de la diplomatie communautaire (OUA-ONU-Francophonie-conférences asiatiques).

Par l'O. U. A., elle intervient dans la politique africaine. Elle s'aligne sur les principes de l'O. U. A. relatifs aux mouvements de libération. Bourghiba se servira de l'O. U. A. pour s'élever contre la présence israélienne en Afrique. Ce thème est souvent repris par Tunis. En avril 1965, la presse tunisienne présentait le rapport établi entre Israël et certains États d'Afrique noire, comme un obstacle à l'unité africaine. L'Algérie participera à la réunion consultative de l'O. U. A. ; Ben Bella déclarait à son retour à Alger : « Les Africains attendent beaucoup de choses de nous. Nous ne pouvons pas les décevoir. À Addis Abeba, j'ai senti notre responsabilité africaine, notre très grande responsabilité. » Lors de la ratification de la charte de l'O. U. A. par le parlement algérien, il déclarait : « La conférence d'Addis Abeba est le 1^{er} novembre de tout un continent. Pour la première fois dans l'histoire, les représentants de l'Afrique se sont rencontrés chez eux. L'unité africaine est à la fois une fin et un moyen. » C'est par le jeu des organismes internationaux que le Maroc est intervenu dans les grands problèmes africains tels que ceux du Congo et de la libération des colonies portugaises. C'est à l'O. U. A. que Hassan II fera appel pour régler l'affaire de Figui, bien que Rabat l'ait snobée au départ. La Commission *ad hoc* qui va tenter de régler le conflit algéro-marocain groupait le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Nigeria, la Tanzanie, l'Éthiopie et le Soudan. Le Maroc adhéra à l'O. U. A. en septembre 1963. Il s'opposera à la présence de Tschombé au Caire, tout en acceptant de siéger à côté de Ould Daddah, donc de la Mauritanie.

Israël et l'Afrique

Israël entretient actuellement avec les pays d'Afrique des accords de coopération ou des relations diplomatiques. En vingt ans, les services de la coopération israélienne y ont accompli de véritables prodiges. La pénétration israélienne en Afrique remonte à 1957, année au cours de laquelle le Ghana, la Guinée, le Kenya, la Tanzanie signèrent des accords avec Israël. Entre 1960 et 1966, Israël a signé 23 accords bilatéraux avec l'Afrique et Madagascar. On compte 2 000 coopérants en Afrique, c'est-à-dire plus des deux tiers des coopérants israéliens dans les pays en voie de développement. Missions d'experts israéliens multipliées par seize entre 1956 et 1966, passant de 25 à 406. Entre 1958 et 1966, 4 482 stagiaires africains ont reçu une formation en Israël.

Israël semble mettre l'accent sur une coopération désintéressée et dictée par des considérations humanitaires. Néanmoins, on sait que la politique d'Israël vis-à-vis des chefs d'États africains est de faire disparaître, en premier point, son caractère sioniste et colonialiste et, en outre, de ne plus paraître comme un instrument docile de l'impérialisme au Moyen-Orient. En fait, Israël cherche des alliés à sa cause auprès des pays africains. Dès 1958, Madame Golda Meir entreprend son premier grand voyage à travers le continent africain et elle s'y rendra ensuite à plusieurs reprises. En 1962, le chef d'État israélien, Ben Tsvi, fait une visite officielle à quelques pays africains dont les deux Congo, le Libéria, le Sénégal et la R. C. A. En mai 1966, M. Levi Eskhol, alors premier ministre, accomplit une tournée en Afrique au cours de laquelle il visite le Sénégal, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Congo-Kinshasa, l'Ouganda, Madagascar et le Kenya. Ces efforts semblent avoir été productifs. En effet, au lendemain de « la guerre des six jours », le 4 juillet 1967, la cinquième session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies rejette le projet de résolution de dix-sept pays non alignés qui demandait à Israël de « retirer immédiatement toutes ses forces sur les positions qu'elle occupait avant le 5 juin 1967 ». Huit pays d'Afrique noire votent contre ce texte : Togo, Botswana, Gambie, Ghana, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi. Dix autres s'abstiennent : Sierra Léone, Haute-Volta, R. C. A., Tchad, Dahomey, Éthiopie, Côte d'Ivoire, Kenya, Niger, Ruanda. Quand on connaît le résultat général du vote (53 voix en faveur, 46 contre et 20 abstentions), on comprend l'importance des 18 voix africaines. Les pays qui ont finalement voté en sa faveur sont précisément ceux où son programme de coopération est le plus développé.

L'intérêt d'Israël en Afrique n'est pas seulement politique mais aussi économique. En dépit des accords préférentiels avec les anciens colonisateurs et les pays du Marché commun, le commerce extérieur israélo-africain semble progresser. C'est ainsi que les exportations africaines ont augmenté pour Israël. En 1963, les exportations israéliennes vers l'Afrique s'élevaient à 11,6 millions de dollars ; en 1969, à 34,2 millions, le triple en six ans ; tandis que les importations passaient de 27,2 millions de dollars à 37,2 millions en 1969. Ajoutons à ces chiffres les achats de diamants bruts à l'Afrique du Sud, R. C. A., Ghana et Congo : chiffres révélateurs d'une politique à long terme. Israël s'efforce de trouver en Afrique des débouchés, d'autant plus intéressants, que le boycottage arabe lui interdit toute relation avec ses plus proches voisins et que, chaque année, sa balance commer-

ciale est déficitaire de plus de 300 millions de dollars en moyenne. Il semblerait que les importations africaines d'une série de produits israéliens (meubles, ciment, huile de soja), bien que faibles en chiffres absolus, atteignent plus de 50% du total des exportations israéliennes de ces articles. Il y a un certain nombre d'autres articles (tubes isolants, produits pharmaceutiques, tapis) dont l'Afrique acquiert plus du quart du total des exportations israéliennes. Ajoutons également qu'en tant que fournisseur de produits tropicaux (bois, café, cacao et surtout diamants bruts), l'Afrique est une source importante de matières premières pour l'industrie de transformation israélienne.

La propagande israélienne a joué en Afrique un rôle non négligeable. Cette propagande insiste habilement sur certaines affinités de situation entre Israéliens et Africains noirs. Les uns et les autres ont cruellement souffert du racisme ; les uns et les autres sont des peuples sous-développés qui ont à résoudre des problèmes ardu : nature hostile, terre aride. Cette propagande vante le miracle israélien ; elle fait entrevoir aux populations africaines, plus ou moins déçues par l'aide occidentale, un avenir proche et brillant. De plus, il y a aussi le travail des coopérants judicieusement choisis pour leur technicité et leur simplicité, ce qui facilite les contacts humains avec les populations africaines, contrairement à l'arrogance et au complexe de supériorité des coopérants occidentaux. L'aide économique d'Israël ne semble pas menacer l'indépendance du pays bénéficiaire ; à l'inverse des investisseurs occidentaux, les Israéliens se contentent d'une participation à 40%. Les contrats sont passés avec les pouvoirs publics qui détiennent ainsi la majorité des actions. Ainsi, grâce à un capital relativement faible, Israël est parvenu à s'attirer la sympathie des gouvernements africains. Dans cette politique, Israël est aidée par les Américains : exemple le plus frappant, la construction de l'hôtel Ivoire à Abidjan et du nouveau complexe touristique ivoirien. Derrière la participation israélienne, il y a la chaîne Intercontinentale, filiale de la Pan-am.

Grâce au prestige de son agriculture collectiviste, Israël fait figure de « modèle d'un socialisme modéré et pacifique collaborant harmonieusement avec le secteur privé ». L'assistance militaire israélienne en Afrique s'applique à différents pays africains : en Éthiopie, les Israéliens dirigent depuis 1960 le programme de contre-révolution contre le Front de libération érythréen et les Shifas du Kenya ; en Angola, les troupes portugaises sont approvisionnées en armements israéliens ; au Congo-Kinshasa, des parachutistes sont formés en 1963 ; au Tchad, coopération israélienne avec le gouvernement tchadien contre le Front de libération du Tchad. En somme, la situation d'Israël, aux yeux des Africains, est assez ambiguë. D'une part, c'est un modèle économique qu'on est tenté de suivre et, d'autre part, Israël se comporte en État impérialiste et colonialiste à l'égard des peuples arabes et révolutionnaires du Tiers-Monde. En outre, la politique israélienne en Afrique ne semble trouver d'échos qu'auprès des chefs d'États modérés d'Afrique.

Conclusion

Les États du Maghreb et Moyen-Orient ont joué, pendant la période contemporaine, un rôle non négligeable dans l'islamisation de l'Afrique noire. L'appel pour la diffusion de la culture islamique en Afrique ne semble pas susciter autant

d'échos dans les pays arabes. Il paraît plus sensible au Caire qu'à Tunis, par exemple. Les pays arabes, du reste, évitent de trop s'appuyer sur l'Islam. Leurs problèmes intérieurs actuels et l'affaire israélo-arabe les poussent à rechercher des partenaires plus puissants. La solidarité continentale ne pouvant influencer que dans les coulisses des organismes internationaux. Néanmoins, des réalités existent, le Maghreb et une partie du Moyen-Orient se trouvent placés dans une certaine communauté de destin avec l'Afrique ; leurs rapports plutôt académiques n'obéissent à aucune considération de politique intérieure, à aucune solidarité politique, économique et culturelle. L'avenir nous dira si le Maghreb et une partie du Moyen-Orient pourront se concevoir en fonction de l'Afrique et des problèmes africains.

Ceci ne semble pas être tout à fait le cas, à l'heure actuelle, cause pour laquelle le président Senghor, lors de sa visite officielle au Caire, lançait cet appel : « Si nous voulons bâtir une Afrique unie, nous devons le faire solidement, et pour cela la fonder sur nos convergences culturelles, non sur nos divergences politiques... J'ai dit qu'il existait deux difficultés à la réalisation de l'unité africaine, le clivage entre francophones et anglophones, le clivage entre arabo-berbères et négro-africains, d'autre part... Celui-ci semble le plus important parce que le plus ancien et parce que découlant de la nature ambivalente de l'Afrique... Il faut que vous restiez arabes, sans quoi vous n'auriez rien à nous donner. Il faut que nous restions, nous autres au Sud du Sahara des nègres, des négro-africains... Je ne vous dis pas de renier l'arabisme ; je vous dis de vous enraciner dans l'arabité, mais je vous demande de regarder vers le Sud comme nous regardons vers le Nord, pour que l'équilibre de l'humanisme du XX^e siècle plane sur le destin de l'Afrique. »

Les perspectives des rapports entre l'Afrique, le Maghreb et certains pays du Moyen-Orient n'ont de sens que si elles inaugurent donc une coopération inter-africaine. L'isolement qui existe plus ou moins entre eux est dû non seulement à des difficultés objectives mais souvent aussi, malheureusement, maintenu volontairement. Une nécessité impérieuse de coopération à l'échelle continentale s'impose pour briser la domination impérialiste qui s'exerce sur chacun de ces pays. Il s'agit de transformer une indépendance commune en libération collective ; cette coopération qui sera de toute évidence un critère pour juger de la volonté de chaque pays de s'engager dans cette voie doit être étendue au domaine économique. Nous souhaitons que le terrain de cette coopération ne soit plus vierge comme il l'est maintenant. Il faut, de part et d'autre du Sahara, que le complexe de « Bilal » soit à jamais révolu !

BIBLIOGRAPHIE

- Jeune Afrique*, N° 485 du 21 avril 1970 ;
N° 504 du 1^{er} septembre 1970 ; N° 502 du
18 avril 1970.
- Ici l'Afrique*, N° 4 du 1^{er} juin 1970.
- Africasia*, N° 5 du 22 décembre 1969.
- J. C. FROELICH : « Les Arabes de l'Afrique de
l'Est », dans *le Mois en Afrique*.
Les Musulmans d'Afrique noire, Paris, 1962.
*Islam et culture arabe en Afrique du Sud
du Sahara*.
- H. MICHEL : « La politique africaine des États
du Maghreb » et « Le jeu des grandes puis-
sances au Maghreb », dans *le Mois en Afri-
que*.
- A. PAUTARD : « Le Maghreb et les États d'Afri-
que noire », dans *le Mois en Afrique*.
« Le Maghreb, mythe ou réalité », dans
le Mois en Afrique.
- P. RONDOT et J. C. FROELICH : « Le Maghreb
entre l'Orient et l'Afrique noire », dans
le Mois en Afrique.
- R. CHARBONNEAU : « Les Lybano-Syriens en
Afrique noire », dans *le Mois en Afrique*.
- Emmanuel CATTÀ : *États d'Afrique du Nord et
Tiers-Monde africain*.
- A. BONFANTI : « Soudan, Noirs et Blancs, dixiè-
me parallèle », dans *le Mois en Afrique*.
- P. HUGOT : « Entre l'Afrique blanche et l'Afri-
que noire : Le Tchad », dans *le Mois en
Afrique*.
- V. MONTEIL : *Les Arabes et le Sénégal : arabis-
me sans arabisation*.
- L. S. SENGHOR : *Les fondements de l'africanité,
ou négritude et arabisme*.

P.S. *Cet article a été écrit avant la dispari-
tion brutale du Président Nasser, les tentatives
de la mise sur pied de la fédération Soudan-
Lybie-Égypte, la réunion des non-alignés à
Lusaka et le 25^e anniversaire des Nations
Unies.*